

PARLER À VOTRE MÉDECIN

Si vous continuez de subir des crises après avoir essayé deux médicaments antiépileptiques, il est recommandé que vous parliez à votre médecin des autres options de traitement. Il peut parfois être difficile de discuter de ce sujet avec votre médecin. Vous pourriez craindre que votre médecin se sente insulté ou qu'il se fâche. Mais tentez de vous rappeler que votre médecin est là pour vous aider à trouver le bon traitement.

AVANT VOTRE RENDEZ-VOUS : Il peut s'avérer utile d'avoir un objectif en tête pour votre rendez-vous. Voulez-vous parler de changer vos médicaments ou de faire d'autres tests? Voulez-vous parler de la chirurgie? Écrivez vos questions et apportez-les à votre rendez-vous.

ENTAMER LA CONVERSATION : Il s'agit parfois de la partie la plus difficile. Si vous ne savez pas comment explorer les différentes options de traitement, vous pouvez commencer par demander :

« Je prends ces médicaments depuis (nombre) ans, et ils ne semblent pas fonctionner. Pourrait-on discuter des autres options de traitement? »

OU

« J'éprouve beaucoup d'effets secondaires de ma médication. J'aimerais parler des autres traitements possibles. »

Si votre médecin dit que vos crises sont maîtrisées, n'oubliez pas que l'objectif du traitement de l'épilepsie est de ne subir aucune crise et d'éprouver des effets secondaires minimes. Si vous subissez toujours des crises une fois par mois ou une fois par année, vous n'êtes pas « sans crise ».

Si vous souhaitez parler d'un traitement particulier tel que la chirurgie, vous pouvez demander :

« J'aimerais parler de la chirurgie de l'épilepsie. Je sais qu'elle fonctionne pour certaines personnes. Pensez-vous que la chirurgie pourrait me convenir? »

Si votre médecin vous dit que la chirurgie du cerveau est trop risquée ou qu'elle est un dernier recours, dites-lui que vous souhaitez obtenir des informations sur les risques et les avantages afin que vous puissiez discuter de la décision avec vos amis et votre famille.

Si vous avez décidé que vous voudriez être dirigé vers un centre spécialisé, demandez quelle est la prochaine étape.



Votre médecin ne sait peut-être pas que ces lignes directrices existent. Si tel est le cas, il ne sait peut-être pas que vous avez le droit d'être dirigé vers un centre spécialisé. Vous pouvez aborder cette question en disant (par exemple) : « Selon les nouvelles lignes directrices sur l'épilepsie en Ontario, si je continue de subir des crises après avoir essayé deux médicaments différents, je devrais être dirigé vers un centre spécialisé. Est-ce que cela s'applique à moi? »

PENDANT VOTRE RENDEZ-VOUS : Voici quelques questions que vous pouvez poser à votre médecin pour savoir si un autre traitement pourrait vous convenir. Vous connaissez peut-être déjà les réponses à certaines d'entre elles, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez commencer par la première.

- ◆ Quel est le type de crises que je subis?
- ◆ Quelle est la cause de mes crises?
- ◆ Est-ce que les effets secondaires de la prise de médicaments antiépileptiques l'emportent sur les avantages dans mon cas?
- ◆ Suis-je atteint d'épilepsie réfractaire?
- ◆ Devrais-je visiter un centre de l'épilepsie pour voir si d'autres traitements pourraient me convenir?
- ◆ Est-il possible que le type de crises que je subis puisse être traité par la chirurgie?
- ◆ Si j'essaie un autre traitement, quel effet cela aura-t-il sur mon mode de vie? Quel effet cela aura-t-il sur ma santé en général?

Si vous souhaitez discuter d'un traitement particulier, voici certaines questions qui pourraient être utiles :

- ◆ Quel est le degré d'efficacité de ce traitement?
- ◆ Ce traitement fonctionnerait-il pour moi (ou mon enfant)?
- ◆ Quels sont les risques de ce traitement?
- ◆ Où puis-je aller pour obtenir plus d'information?

CONSEILS:

- ✓ Il peut être souhaitable d'écrire les informations que votre médecin vous donne, mais il peut être difficile de suivre la conversation en même temps. Pensez à emmener un ami ou un membre de votre famille pour prendre des notes.
- ✓ N'oubliez pas qu'il n'y a pas de questions stupides. Vous pouvez continuer à poser toute question que vous pourriez avoir s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas ou si quelque chose ne vous semble pas logique.
- ✓ Beaucoup de médecins prévoient des rendez-vous très courts. Si vous n'avez pas assez de temps pour poser vos questions, dites à votre médecin que vous souhaitez prendre un autre rendez-vous afin de continuer la discussion.
- ✓ La plupart des médecins écouteront vos préoccupations et tenteront d'aider. Si votre médecin ne répond pas à vos questions de manière satisfaisante, vous avez le droit de demander un deuxième avis. Vous pouvez demander à votre médecin de famille de vous aiguiller vers un autre spécialiste ou vous pouvez trouver un autre médecin de famille. Le gouvernement de l'Ontario offre un service appelé Accès Soins pour vous aider à trouver un médecin de famille. Composez le 1 800 445-1822 pour de plus amples informations.